

Règlement « 4X4X48 challenge »

1. PRÉSENTATION

Le 4*4*48 challenge – CHOLET - France est une course à allure libre d'endurance par élimination, qui se déroule en individuelle. Toutes les 4 heures, les athlètes doivent effectuer la boucle de 6,5 km pendant 48 heures soit à 12 reprises. Si aucune personne est éliminée, le vainqueur se fera au cumul des chronos effectués.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Âge minimum :

L'inscription est ouverte aux personnes ayant 18 ans révolus au jour de l'épreuve. (une pièce d'identité sera demandée)

2.2 Licence FFA ou certificat médical :

Afin de valider son inscription, chaque participant devra fournir à l'organisation :

- – soit une copie de sa licence FFA pour l'année en cours (licence “Compétition” ou “Athlé running” ou “Athlé entreprise” ou “Pass running”) en cours de validité à la date de la manifestation.
- – soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.
– **Attention** : les licenciés FFTRI devront impérativement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course
Aucun autre document ne sera accepté.

Le certificat ou la copie de la licence valide devra être obligatoirement envoyé par email sur choletbarbellclub@gmail.com 15 jours minimum avant la compétition.

A défaut de réception dans ces délais, l'inscription du concurrent sera annulée, sans aucun remboursement possible et le dossard sera remis en vente pour une personne sur la liste d'attente.

2.3 Inscription, annulation et changement de dossard :

Le droit d'engagement est fixé à 50 € **par concurrent**. (+ frais bancaire)

Le nombre de participants est limité à 40. Le minimum est de 20 participant. Le cas échéant, l'organisation se voit la possibilité d'annuler la compétition. Tous les inscrits seront remboursés du prix hors frais.

Modalités d'inscriptions :

– inscription du 1 février au 1 mars (minuit)

Tout dossier incomplet (certificat non-valide au jour de la course) entraînera une annulation de l'inscription dans les 15 jours suivant le paiement.

Une liste d'attente (par ordre d'inscription et avec un dossier complet, c'est à dire avec un certificat médical valide au jour de la course) sera établie et les concurrents seront avertis par mail dès qu'une place se libère. Le concurrent aura alors 48h pour procéder au paiement ce qui validera son inscription. Passé ce délai, l'inscription sera annulée et transférée au suivant de la liste.

Pas d'inscription par courrier ou sur place.

L'inscription est nominative, ferme, personnelle et définitive. Il n'est pas autorisé de transférer son inscription sur une autre personne pour quelques motifs que ce soient. La liste d'attente est là pour ça.

Il n'y a pas d'inscription de groupes.

Aucun échange et revente de dossard ne sera autorisé.

Tout Participant y contrevenant en rétrocédant son dossard à un tierce personne sera reconnu responsable en cas d'incident et/ou accident survenu et/ou provoqué par cette dernière durant l'événement, ce dernier n'étant pas limité au seul temps de course des Participants.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident résultant directement ou indirectement d'une telle situation.

L'annulation par l'organisateur de « Le Dernier Homme Debout - Vendée » due au refus de l'autorité préfectorale pour cause de pandémie entraînera un remboursement partiel de l'inscription. (Le montant sera défini suivant les dépenses déjà engagées).

2.4 Annulation de l'inscription :

Un participant désirant annuler son inscription pourra le faire aux conditions suivantes :

En cas d'accident ou de maladie grave du participant, il sera nécessaire de fournir **un certificat médical signé et tamponné par le médecin** attestant de la contre-indication à participer au 4x4x48 Challenge – Cholet –.

Toute autre cause d'annulation (COVID19, cas contact...) devra être justifiée par un certificat signé et tamponné délivré par l'autorité compétente. Toute autre demande ne sera pas prise en compte.

Toute demande de remboursement doit nous parvenir, accompagnée du certificat médical, **au plus tard dans les 10 jours qui suivent la manifestation.**

Les demandes seront traitées dans les deux mois qui suivent la course.

L'organisation déduira du remboursement divers frais incompressibles pour la survie de l'épreuve.

Autres cas :

En cas d'impossibilité dûment justifiée par le participant de participer à l'événement, les conditions suivantes trouveront à s'appliquer :

– en cas d'annulation dans un délai maximum de trente (30) jours avant le jour de l'épreuve : remboursement de 50% du montant payé.

– en cas d'annulation dans un délai moindre, à savoir compris entre un mois et le jour de l'épreuve : aucun remboursement ne pourra être effectué par l'organisation.

2.5 Numéro d'identification :

Le numéro d'identification sera remis sur place à partir de 09h00 et jusqu'à 19h00 (1 heure avant le départ de la course), **sur présentation d'une pièce d'identité avec photo. La présence de chaque participant sera obligatoire.**

Chaque participant mettra son numéro visible sur le bras ou sur les cuisses et devra connaître son numéro.

2.6 Droit à l'image et communication :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. L'organisation se réserve le droit de communiquer son fichier contacts à ses partenaires sauf refus signifié du participant.

2.7 Assurances et risques encourus :

Responsabilité civile :

Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.

Individuelle accident :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive. Il est conseillé aux autres participants de souscrire une assurance individuelle complémentaire.

L'organisation tient à préciser aux participants que cette course requiert un entraînement physique adapté. En s'inscrivant le participant renonce de fait à faire valoir, toutes revendications, de quelque nature qu'elles soient, à l'encontre du club organisateur. Ceci concerne en particulier tout accident, blessure, piqûre d'insecte, vol, hypoglycémie, dégâts, sur les biens personnels ou autres, se produisant au cours de l'épreuve.

2.8 Éthique et responsabilité :

Chaque participant s'engage à respecter l'environnement et à ne rien jeter sur le parcours. Il se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et les bénévoles. Toute personne présente sur le site de l'épreuve est entièrement responsable des dégâts qu'elle cause sur soi et sur autrui.

En conséquence, il est important de respecter l'environnement des sites traversés le jour de la course. Les participants suivront un parcours intégralement balisé. En cas d'interruption des balises, ils devront prévenir l'organisation et revenir jusqu'au dernier point de contrôle.

La sécurité est un impératif : un dispositif de sécurité et de santé mis en place par l'organisation sur le site du départ, mais il ne saurait remplacer la vigilance et la responsabilité personnelle de tous.

Durant la course, tous les participants se doivent assistance mutuelle.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et ne sera en aucun cas prioritaire sur un véhicule

3. CONDITIONS DE COURSE

3.1 En course:

Le 4x4x48 Challenge se déroule en individuel, en autonomie.

3.2 Briefing d'avant course :

Un briefing de l'organisation aura lieu le **vendredi 5 avril à 19H00 à CrossFit cholet Zi des grands bois ; 49280 La Segunière. (Soit 1 avant la course)** afin de communiquer aux participants les dernières informations concernant l'épreuve et/ou la météo. La présence de tous les participants est indispensable. En fonction des prévisions météorologiques, l'organisation pourra annoncer une modification du parcours ou une annulation de l'épreuve.

3.3 Départ :

Le départ aura lieu le **vendredi 5 avril à 20H00 (sur le chrono officiel), CrossFit cholet .**

3.4 Boucle :

La boucle fait 6,5 km environ avec une partie route et une partie chemin.

Le parcours sera intégralement balisé. L'utilisation d'une carte n'est pas nécessaire.

Des contrôles de participants auront lieu tout au long du parcours (pointages dossards), à la discrétion de l'organisation.

3.5 Déroulement de la course, élimination et assistance :

- – Le temps maximum autorisé pour une boucle est de 2 heures soit 120 min. Tout coureur ayant franchi la ligne après 2 heures est éliminé.
- – Pour la première boucle, ne comptera pas dans le scoring. Elle servira de reconnaissance pour la suite du Challenge– Aucune assistance ou ravitaillement sera autorisé pendant la course.
- – Pas de Pacer ni de bâton.
- – Pour être déclaré vainqueur, un coureur doit terminer toutes les sections (11) plus rapidement que les autres en cumulant tous les 11 chronos. Si personnes terminent le challenge aucun vainqueur sera déclaré.

• 3.6 Ravitaillements :

La course ne comporte pas de ravitaillement et tout auto ravitaillement pendant la course effective de la boucle de 6,5 km est INTERDIT.

Chaque participant aura une zone personnelle dans un espace Mixte.

L'emplacement sera matérialisé à proximité de la zone du départ.

Au moment du repos vous pourrez gérer votre ravitaillement comme bon vous semble sans aucune restriction.

Il y aura des micro-ondes pour réchauffer vos repas, et un stand de crêpes sera mis en place. Nous mettrons en place un système de repas pour ceux qui le souhaitent. Repas Healthy non compris dans le prix d'inscription.

Aucune zone personnelle ne sera autorisée en dehors des emplacements réservés.

3.7 Équipement et matériel obligatoire :

Chaque participant devra porter sur lui tout au long de l'épreuve le matériel obligatoire suivant.

Pour le jour : aucun matériel obligatoire

Pour la nuit (session de 20h00/00h00/04h00): gilet fluo ou brassard réfléchissant + lampe frontale

L'athlète pourra apporter le matériel nécessaire à la récupération dans la limite de la place disponible.

• 3.8 L'entre course :

Vous êtes libre de gérer votre période de récupération. Vous serez juste imposé à être dans le sas de départ 10 avant la course. Le cas échéant nous considérons que vous aurez abandonné.

Vous pouvez apporter de quoi vous occuper (dans la limite de l'espace disponible). jeux, travaille, lecture, pistolet de massage, écran etc.

Concernant l'espace, vous serez un bâtiment isolé mais non chauffé. Il y aura 2 douches pour les hommes et 2 pour les femmes. Il y aura 1 toilette pour tout le monde. Nous souhaitons un confort primaire afin de répondre au mieux à l'idée du challenge.

La nuit nous ferons en sorte d'avoir le moins d'éclairage possible. Nous vous recommandons d'apporter des boules quies et un bandeau de nuit. Les athlètes auront leur propre réveil.

Cela fera un grand campement dans la structure CrossFit Cholet. Il faudra accepter que les autres concurrents puissent faire du bruit. Cela fait partie du challenge.

3.8 Météo :

En cas de mauvaises conditions météorologiques (tempête, ou de décision préfectorale (vigilance météo jaune ou orange), l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et de neutraliser la course, l'heure de départ et même de l'annuler sans que personne puisse prétendre à un remboursement.

Les participants en seront informés lors du briefing.

3.10 Abandons et éliminations :

Sauf cas de force majeure, l'abandon n'est possible qu'au site du départ. Si ce point n'est pas accessible aux véhicules de secours ou de l'organisation, le participant devra regagner le point de rapatriement le plus proche par ses propres moyens. Il lui est interdit de quitter le circuit balisé sans en avoir au préalable averti l'organisation et en être dûment autorisé.

Tout abandon en cours de la course, pour quelque raison que ce soit, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation.

L'élimination signifie l'exclusion définitive du participant. Tout manquement au règlement entraîne l'élimination. L'élimination peut avoir lieu lorsque le directeur de course ou les chefs de postes des différents points de contrôle constatent un des manquements suivants :

Manquements au règlement validant une élimination :

Emprunt d'un itinéraire hors balisage représentant un raccourci

Absence de matériel obligatoire la nuit

Jet de débris volontaire par un participant ou un membre de son entourage

Non-respect des personnes (organisation, bénévoles ou participants)

Non-assistance à personne en difficulté

Dans tous les cas, aucun remboursement ne sera dû par l'organisation.

3.11 Sécurité et assistance médicale :

N° de téléphone d'assistance de l'organisation : (à utiliser UNIQUEMENT en cas d'urgence)

Le N° de téléphone d'assistance de l'organisation est donné au retrait du numéro d'identification et ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence.

Un poste de secours implanté à CrossFit Choletest destiné à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours :

- en se présentant au poste de secours
- en appelant le PC course
- en demandant à un autre coureur de prévenir les secours

Il appartiendra à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et **s'engage à accepter ses décisions.**

Les secouristes et médecin officiel sont en particulier habilités :

- à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
- à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugent en danger
- à faire hospitaliser à leur convenance les coureurs dont l'état de santé le nécessite

Les éventuels frais résultant de l'emploi de moyens de secours ou d'évacuation exceptionnels sont supportés par la personne secourue qui doit également assurer son retour de l'endroit où elle est évacuée. Il est du seul ressort du coureur de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

4. DOPAGE

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur.

5. CLASSEMENT ET DOTATIONS

Le classement sera établi en fonction du nombre de tour effectué puis des chronos cumulés des 11 tours

- Seront récompensés par un lot, les 3 premiers hommes et femmes qui termineront les challenges et qui auront le meilleur cumul des chronos
- Sera récompensés d'un Tshirt Finisher tout participant qui arrive à terminer le challenge dans les délais impartis.

Seul le directeur de course est habilité à prendre en compte et juger de la pertinence d'éventuelles réclamations, qui devront être déposées dès l'arrivée.

6. DIVERS

L'organisation se réserve le droit de faire évoluer le-dit règlement en fonction des réglementations gouvernementales du moment dû à la pandémie du COVID19 ou pour tout autre cause.

Tout participant inscrit à la course 4x4x48 Challenge accepte le règlement :